

DIPLOMES

PERCÉ

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2<sup>ème</sup> classe (F) : Dlle. Ballido Desjardins.  
Elias Tuzo, secrétaire.  
Percé, 26 juin 1878.

DRUMMOND, RICHMOND ET WOLFE

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2<sup>ème</sup> classe (F) : Dlle. Marie-Adéline Bourque.  
F. A. BRIEN, secrétaire.  
Danville, 6 août 1878.

SHERBROOKE

ÉCOLE MODÈLE, 2<sup>ème</sup> classe (F) : Dlle. Mathilde Garant.  
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1<sup>ère</sup> classe (F et A) : Dlls. Anastasio Dupont; (F) : Olive Bouffard et Flore Bouffard.  
J. T. L. ARCHAMBAULT, secrétaire.  
Sherbrooke, 6 août 1878.

BONAVENTURE

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1<sup>ère</sup> classe (F) : Dlls. Marie-Zélie-Thorsile Boudreau et Marie-Marguerite-Fabiola-Genoviève Audet.  
P. J. RUEL, ass. secrétaire.  
Carleton, 7 août 1878.

Avis de demandes d'érections de municipalités scolaires, etc., en vertu de la 5<sup>ème</sup> section, 41 Vict., ch. 6.

1. Eriger en municipalité scolaire sous le nom de " Sainte-Anne de Sorel ", la paroisse de ce nom, dans le comté de Michélin, avec les limites qui lui sont assignées par les fins civiles
2. Eriger en municipalité scolaire sous le nom de " Pointe à la Frégate ", dans le comté de Gaspé, cette partie de territoire qui s'étend d'un côté à l'est, à partir de l'endroit appelé " Cap Blanc ", dans la municipalité scolaire de " Cloridome ", jusqu'aux limites de la municipalité scolaire de " Grande Vallée ", (sept milles de front sur deux mille et demi de profondeur).

PARTIE NON-OFFICIELLE

Notre Exposition

Le Surintendant de l'instruction publique terminait son rapport de 1875-76 par les lignes suivantes :

" Il est certain que dorénavant la partie scolaire des expositions internationales sera le critérium, la pierre de touche de l'état social et de l'activité industrielle de chaque peuple, et, par conséquent, prendre part à ces expositions devient un devoir national pour tous les pays qui peuvent le faire dignement. L'abstention sera regardée comme l'aveu implicite d'une certaine infériorité. Tout peuple qui voudra compter pour quelque chose dans le monde devra nécessairement y participer.

" Aussi, j'espère qu'à l'exposition universelle de Paris, en 1878, la province de Québec sera bien représentée. Ce serait pour nous un honneur et un avantage : un honneur, car on ne verrait pas sans admiration les progrès réalisés par une poignée de français catholiques sur une terre anglaise et protestante, et cela sous l'égide, avec l'encouragement de leur nouvelle mère-patrie ; un avantage, car l'émigration ne man-

qu' " était plus connu en Europe. Et quoi de plus propre à nous faire connaître avantageusement qu'une exposition complète de notre organisation scolaire ? La France serait surprise sans doute de voir l'école française si florissante sur les bords du St. Laurent, et cette vue lui dirait plus au cœur que toutes nos brochures et nos agents d'émigration. " Mais, dira-t-on, pouvons-nous faire une exposition scolaire vraiment brillante ? " Pour répondre à cette question je propose que l'on fasse une exposition préliminaire en 1877, à Québec ou Montréal. Cela ne coûterait pas cher, et en y invitant les Etats-Unis et toutes les provinces de la Confédération, nous serions sûrs de provoquer des appréciations qui nous permettraient de dire au juste si nous pouvons nous risquer à Paris. J'ajouterai que si la législature vote cette année un crédit pour la formation d'un dépôt et d'un musée, les préparatifs d'une exposition préliminaire en seraient simplifiés d'autant. "

Ces propositions du Surintendant ont été bien accueillies par la législature et par le gouvernement. La conséquence est que, aujourd'hui, nous sommes en position d'annoncer qu'un diplôme de première classe est accordé à notre exposition scolaire de Paris. Cette récompense équivaut à une médaille d'or, laquelle ne se donne qu'aux simples particuliers.

Voici maintenant, pour donner une idée exacte de l'esprit qui a présidé à cette exposition, l'avis que nous avons mis en tête de notre catalogue :

" L'exposition scolaire de la province de Québec a été, en quelque sorte, improvisée, et cela, à dessein, le Surintendant de l'instruction publique ayant voulu exposer non pas les résultats les plus brillants du système d'enseignement qu'il dirige, mais ce système lui-même dans son opération régulière de chaque jour. " Cette pensée est exprimée en ces termes dans la première lettre-circulaire adressée aux autorités locales en vue d'une exposition prochaine :

" La Commission a pensé que le moyen le plus simple et à la fois le plus loyal de parvenir au but qui lui est proposé, c'est d'exposer le fonctionnement même, si je puis dire, de notre système scolaire. Je m'explique. " Il y a deux manières de faire une exposition : la première consiste à offrir à l'admiration du public des œuvres ou des produits exceptionnels ; nous ne voulons pas de cette manière. La seconde consiste à faire juger tout un ensemble de travaux, au lieu d'un travail en particulier. C'est cette dernière manière que que la Commission croit préférable, ou plutôt la seule convenable, en matière d'instruction publique. Nous ne voulons pas envoyer à Paris des œuvres choisies et par là prouver qu'il y a dans les écoles canadiennes des talents rares ; nous voulons montrer que notre système est bon dans son ensemble, depuis l'université jusqu'à la salle d'asile. Pour cela, il faut l'exposer tel qu'il est, tel qu'il fonctionne tous les jours ; il faut exposer les travaux des professeurs et les devoirs journaliers des élèves.

" A cette fin, la Commission propose d'établir, dans toutes les écoles, dans toutes les maisons de haute éducation, un concours général qui commencerait aussitôt que possible et finirait au plus tard le 15 février prochain. "

" Or, il est à remarquer que cette lettre-circulaire est datée du 10 décembre 1877. Les travaux exposés ont donc été recueillis dans l'espace de deux mois, et n'ont